

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

LORMONT

Desserte du parc de l'Ermitage – Aménagement de voirie

Par arrêté communautaire en date du 2012/1523 du 4 septembre 2012, Monsieur le Président de la **Communauté Urbaine de Bordeaux** a prescrit une enquête publique, au titre du Code de l'Environnement, sur le projet de **création d'un aménagement de voirie et d'un parking pour la desserte du parc de l'Ermitage à LORMONT.**

L'objectif de ce projet est de desservir le parc de l'Ermitage à Lormont par :

- la création d'une voirie publique avec raquette de retournement accessible depuis le quai Elisabeth Dupeyron
- la création d'un parking public paysager.

L'enquête se déroulera à la Mairie de LORMONT du
24 septembre 2012 au 24 octobre 2012 inclus.

Durant cette période, le public pourra, pendant les jours et heures habituels d'ouverture au public mentionnés ci-dessous, prendre connaissance du dossier et consigner ses éventuelles observations sur un registre ouvert à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture de la *Mairie de Lormont* - Rue André Dupin à Lormont
Direction des Services Techniques et Urbanisme
Du Lundi au Mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
Le Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h
Et le Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

Pendant la même durée, le dossier d'enquête sera mis en ligne sur le site internet de la Communauté Urbaine de Bordeaux, à l'adresse : www.participation.lacub.fr dans la rubrique Projets Locaux, onglet LORMONT – Parc de l'Ermitage.

Par ailleurs, toute observation pourra être également adressée par correspondance à l'attention du commissaire enquêteur, **M. Louis Julien SOURD**, à la Mairie de LORMONT.

Le commissaire enquêteur, ou son suppléant Mme Marie José DEL REY, siégera à la Mairie de LORMONT et recevra en personne, les observations du public selon le planning suivant :

Lundi 24 septembre 2012	De 9 h 30 à 12 h 30
Mardi 9 octobre 2012	De 14 h à 17 h
Mercredi 24 octobre 2012	De 14 h à 17 h

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront consultables pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête à la mairie de LORMONT et à la Communauté Urbaine de BORDEAUX et sur le site internet de la Cub : www.participation.lacub.fr